

NOUVEL ORGANISME, NOUVEAU BULLETIN

Comme vous pouvez le constater ci-haut, le bulletin de l'Amicale a un nouveau nom : *Le Feu Ardent*. Il s'agit à la fois d'un clin d'œil à l'éminent généalogiste Émile Falardeau et d'un nom qui vise à démontrer la force de l'Amicale, qui veut se développer et prendre de plus en plus de vigueur avec les années.

Comme je le mentionnais dans le bulletin no 3 de la première année de l'Amicale, Émile Falardeau, deuxième président de la Société généalogique canadienne-française, affirmait en 1944 que le nom Falardeau, déformé de Folardeau, est un composé et tire sa souche d'un mot celtique et d'un autre de langue latine : fol signifie feu en langue gauloise et ardeo signifie ardent en langue latine. La langue parlée en Saintonge, disait-il, est un dérivé de la langue d'oïl. Elle offre un mélange d'expressions celtiques, anglaises et latines. Il affirmait que la Saintonge était le pays des Santons, conquis par Jules César. Les Santons auraient voué un culte particulier au feu, étant les personnes chargées de l'entretenir. Il disait tenir ces informations « du comte de Belloy et d'autres personnages distingués du pays des ancêtres ».

Bien que cette explication paraisse sujette à caution, sans être totalement à rejeter, nous avons retenu l'expression *feu ardent* en raison de ce qu'elle signifie pour une association qui commence et qui veut durer longtemps. À nous tous d'entretenir le feu de l'Amicale comme les Santons d'une autre époque.

L'ASSEMBLÉE DE FONDATION DE L'AMICALE

L'assemblée de fondation de l'Amicale s'est tenue le 9 avril dernier à L'Ancienne-Lorette. 21 membres et quelques amis y assistaient. L'assemblée visait surtout à démarrer l'association, c'est-à-dire adopter les règlements, nommer un conseil d'administration et convenir d'un certain nombre d'orientations : cotisation, activités, bulletin, etc.

Il en ressort notamment :

- Un nouveau nom pour le bulletin, comme nous l'avons dit plus haut;
- Le taux de cotisation sera de 10 dollars pour la prochaine année, qui va du 1er mai 2011 au 30 avril 2012; nous avons 268 dollars en caisse à la fin de la rencontre, en comptant la cotisation des 12 nouveaux membres;
- Le nom de domaine *falardeau.ca*, réservé par Christian Boutet, est transféré à l'Amicale; Josée Tremblay prépare un site internet et Patrick Falardeau met en place un groupe Facebook de l'Amicale;
- L'assemblée générale de l'été 2012 se tiendra à Montréal ou dans les environs; on pense à l'Île-de-la-Visitation, au nord de l'île de Montréal; l'assemblée sera suivie d'une activité à caractère historique et social;
- Il y a un intérêt pour un voyage à Bignay, en France, lieu d'origine de Guillaume Follardeau, ancêtre de tous les Falardeau d'Amérique, peut-être à l'automne 2012;
- Un projet de blason est proposé par Georges Falardeau (voir l'article qui suit à ce sujet);

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PAGE

NOUVEL ORGANISME, NOUVEAU BULLETIN	1
L'ASSEMBLÉE DE FONDATION DE L'AMICALE	1
UN BLASON POUR L'AMICALE FALARDEAU	2
UN VOYAGE À BIGNAY	5

PROCHAINE PARUTION : SEPTEMBRE 2011

DATE DE TOMBÉE : 20 AOÛT 2011

FAITES CONNAÎTRE L'AMICALE ET
LE BULLETIN *LE FEU ARDENT* ET
ENVOYEZ-NOUS DES TEXTES



le principe est accepté, ainsi que la majorité du contenu; la réflexion se poursuivra pour le quatrième écartelé et la devise;

- On tentera de créer une base de données commune à partir des banques actuelles de plusieurs membres;
- Enfin, on a élu à l'unanimité les sept membres du conseil d'administration, qui ont choisi parmi eux les officiers; François Falardeau, président, Mario Falardeau, vice-président, Audrey Falardeau, secrétaire, Marie Falardeau, trésorière, Christian Boutet, Philippe Falardeau et Yves Falardeau, administrateurs.

Tous ceux et celles qui souhaitent devenir membres peuvent envoyer un chèque au nom de l'Amicale Falardeau à la trésorière, Marie Falardeau, 452, rue Chantal, app. 2, Saint-Félix-de-Valois, J0K 2M0. J'espère que vous serez nombreux à faire ce geste.

UN BLASON POUR L'AMICALE FALARDEAU

Par Georges Falardeau (projet présenté à l'assemblée de fondation de l'Amicale Falardeau le 9 avril 2011)

Quelques photos de l'assemblée de fondation 9 avril 2011 (photos Jacques Ste-Marie)

Maintenant que l'Amicale est devenue une association, nous pourrions penser à nous doter d'un blason qui pourrait être représentatif du patronyme Falardeau.

Dans toutes mes recherches, je n'ai rien trouvé qui pourrait laisser croire qu'il existe un blason Falardeau présentement. Dans le but d'assurer l'authenticité des composantes du blason, il serait bon d'énumérer les principes de base qui peuvent conduire à la production d'un tel blason.

Sur le site Internet (http://noblesse.radioactif.tv/articles/2809/faq_-_armoiries.html), on retrouve une liste de questions-réponses sur l'Art héraldique.

Qu'est-ce que l'Héraldique ?

L'Héraldique est la science des armoiries. Les armoiries ou blasons sont des emblèmes qui représentent une personne, une famille ou une collectivité (pays, province, ville, corporation, etc.); elles sont apparues dès le XIIe siècle; leur composition doit suivre des règles très précises.

Qui a le droit de porter un blason ?

Aujourd'hui, tout le monde. En fait, dans presque tous les pays l'usage du blason est libre. Seules l'Angleterre et l'Écosse possèdent une législation très restrictive dans ce domaine. Toute personne soucieuse de concrétiser dans un symbole ses valeurs personnelles ou familiales, tous les amoureux de l'Histoire et de la Tradition peuvent porter un blason. L'essentiel est de respecter les règles et les lois de l'héraldique et de ne pas s'attribuer un blason d'autrui.

Comment rechercher un blason familial ?

Pour savoir si un blason familial existe déjà, il faut le rechercher dans des recueils d'armoiries, que l'on nomme armoriaux. Ces rares et volumineux ouvrages contiennent la description (et parfois le dessin) des armoiries de très nombreuses familles. Certains de ces armoriaux sont accessibles sur le Web. Lorsque l'on ne possède pas assez d'éléments généalogiques pour établir un lien certain entre une personne et un blason ancien, il convient de personnaliser ce dernier. Ainsi, le nouveau possesseur aura la garantie de l'originalité de ses armoiries.

Que faire si vous ne retrouvez pas de blason ?

Dans le cas où on ne retrouve pas de blason historique, on peut en réaliser un selon l'antique usage des armes parlantes qui représentent en figures héraldiques l'étymologie et la signification du nom de famille, ou créer des armoiries à partir des traditions familiales (origines géographiques, métiers, emblèmes, etc.).

Comment enregistrer un blason ?

Les Britanniques et les Espagnols peuvent faire enregistrer leurs armoiries par les autorités compétentes de leur pays. Les Français, les Américains et toutes les personnes originaires d'autres pays du monde peuvent faire enregistrer leurs armoiries dans un Armorial privé. Nous vous proposons en effet d'enregistrer vos armoiries dans Le Grand Armorial (<http://www.grand-armorial.net/>)... C'est gratuit.

Voici ce qui est textuellement retrouvé sur ce site internet. À la suite de ces informations, je vais expliquer comment je suis arrivé à la composition

du blason qui pourrait être représentatif de l'Amicale Falardeau. Ce blason n'est pas nécessairement une composition finale, mais seulement une base de ce que pourrait être le blason.

Histoire de Saintonge



Drapeau, armoiries, emblème et drapeau régional de la Saintonge

La Saintonge était une province de l'ouest de la France, s'étendant sur les départements actuels de la Charente et de la Charente-Maritime. Sa capitale était Saintes.

Histoire : la Saintonge correspond au pays de la tribu celtique des Santones dont Saintes était la capitale. Détachée de la Celtique, elle fut incluse à l'Aquitaine, puis occupée par les Wisigoths en 419. Reconquise par les Francs de Clovis en 507, au profit du Regnum Francorum, elle fut intégrée à une grande Aquitaine, mais morcelée et divisée. Puis elle passa à l'Angleterre pour être entièrement reprise par Bertrand Du Guesclin en 1371 et réunie à la Couronne par Charles V en 1375. Ce pays profitera d'un certain essor économique où le protestantisme s'implantera très fortement.

Origine du drapeau saintongeais : le drapeau de la Saintonge est celui issu des armes héraldiques de la province. La mitre serait celle de saint Eutrope, premier évêque de la Saintonge. Dans cette province, ce drapeau

peut flotter en lieu et place des drapeaux logotypes, côte à côte avec le drapeau régional picto-charentais.

Officialisation : Il est enregistré par la SVO 01MR03. Ce drapeau est toujours utilisé de nos jours, par les structures administratives municipales et départementales du pays.

Taille des drapeaux picto-charentais : pour marquer son unité et sa particularité, mais aussi dans le but d'avoir une politique vexillologique cohérente, tous les drapeaux de cette province doivent être de mêmes proportions.

Proportions : 1/2 (1 unité de largeur sur 2 unités de longueur), conformément aux usages vexillologiques en Poitou-Charentes.

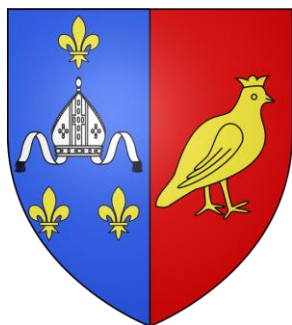
Texte et dessins; Thierry Gilibert



Blason de la région Poitou-Charentes

Coupé au premier d'argent et au second de sable au lion de gueules et lampassé d'azur brochant sur le tout

http://fr.geneawiki.com/index.php/R%C3%A9gion_-_Blason_-_Poitou-Charentes

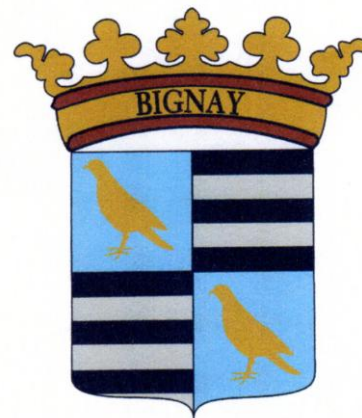


Blason de la Charente-Maritime

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Blason_d%C3%A9partement_fr_Charente-Maritime.svg

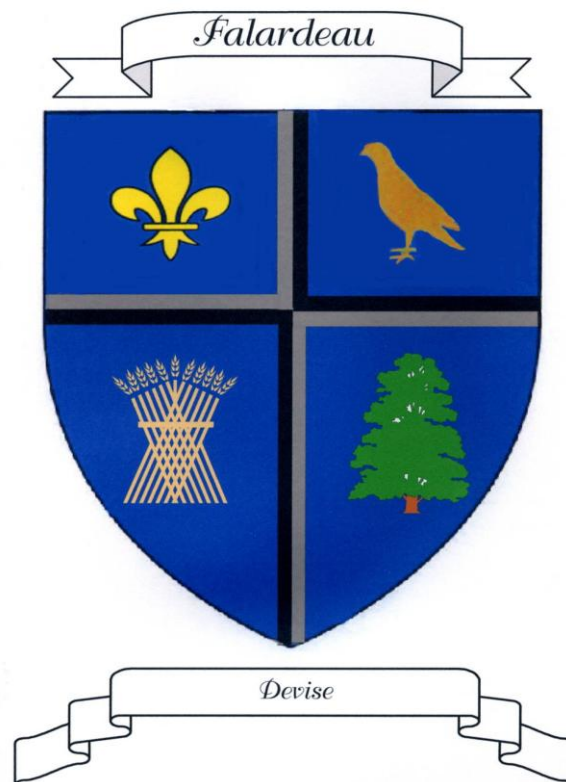
Bignay

D'après Wikipedia, Bignay est une commune française située dans le département de la Charente-Maritime, région Poitou-Charentes. Elle comptait 321 habitants en 1999.



Les armoiries de Bignay

Blason proposé



Description du blason

L'écu : Un écartelé en quatre parties comme le

blason de Bignay, du modèle français moderne après 1376.

Couleur de l'écu : bleu aux couleurs de la Saintonge.

Premier écartelé : lys d'or de Saintonge.

Deuxième écartelé : épervier d'or de Bignay.

Division du blason : tout en étant représentatifs d'une croix dans le blason Falardeau, les deuxième et troisième fascés des armoiries de Bignay étaient des écharpes que les guerriers portaient pour aller à la guerre ou au combat entre eux (informations obtenues verbalement du maire de Bignay par François Falardeau). Les couleurs de cette croix sont les mêmes que celle des écharpes. Vous remarquerez que les lignes ne sont pas continues, ce qui représente le croisement des épées.

Troisième écartelé : la gerbe de blé est représentative de la famille de Guillaume et Marie-Ambroise, les épis représentent la multiplication de la famille, le cordon le lien familial, en plus la gerbe représente la culture de la terre.

Quatrième écartelé : l'arbre représente le labeur d'un défricheur et tous les efforts que l'ancêtre a pu mettre pour arriver à survivre et remplir ses obligations de censitaire.

La devise : après les recherches sur le déplacement de notre ancêtre, il y a deux mots qui se dégagent de toute cette recherche, loyal et serviable.

Loyal : dans toutes les recherches sur l'ancêtre, aucun acte notarié ne parle de chicane avec des voisins ou autres cas de dettes. Il s'est acquitté de ses obligations envers son beau-père qui, lors de son mariage avec Marie-Ambroise, l'avait aidé à s'établir sur une terre. Rien non plus n'est mentionné lors de son établissement à la Nouvelle Lorette.

Serviable : Il a été soldat et durant son service militaire a contribué à protéger la population de Beauport ; Gilles Falardeau a mentionné dans son article sur l'ancêtre que Guillaume venait aussi en aide à des personnes âgées.

Ses beaux-frères l'ont accompagné dans son déplacement vers la Nouvelle Lorette, il a certainement aidé ceux-ci à s'établir.

En conclusion, le fait que vous ayez eu l'idée avec vos deux frères de fonder l'Amicale des Falardeau, et de poursuivre des recherches sur notre ancêtre afin que tous profitent du résultat de vos découvertes renforce le mot serviable qui à mon sens est un trait de caractère transmis par notre ancêtre.

Comme je l'ai mentionné au début, ce document n'est que le préliminaire d'une recherche qui pourrait être plus poussée, comme cela pourrait aussi être soumis à l'approbation des membres en changeant certains éléments s'il y a lieu, ou gardé comme tel.

Georges Falardeau

VOYAGE À BIGNAY

Outre les questions de filiation, ce qui m'a amené à m'intéresser à l'Amicale Falardeau et à en devenir l'un des administrateurs de notre OSBL est l'intérêt de faire un voyage de famille à Bignay.

J'ai donc pris le mandat de travailler à ce projet au nom du conseil d'administration. J'aimerais donc connaître votre intérêt et vos suggestions pour m'aider dans cette organisation colossale ! Je prévois le voyage dès l'an prochain.

Nous avons une invitation du maire de Bignay qui organisera certainement pour nous une grande réception aux couleurs des Falardeau de ce monde, c'est-à-dire haute en couleurs !

D'où l'intérêt d'adopter un blason rapidement... et d'avoir de l'aide; j'attends donc vos courriels à : yes@falardeau.ca.

Yves Falardeau

Amicale généalogique Falardeau

1330A, rue Notre-Dame, app. 301

Repentigny (Québec) J5Y 3X1

Téléphone : 450 657-8725

Adresse de messagerie : francois@falardeau.ca

Le Feu Ardent

Éditeur et rédacteur : François Falardeau

Révision des textes : Louis Falardeau

Mise en page : Yves Falardeau